

ENGAGEMENT DE RESPONSABILITE PARENTALE

Parents ou Responsable légal de
Avons bien noté que :
 notre enfant reste sous notre entière responsabilité jusqu'à l'arrivée de l'entraineur ou du coach d'équipe à la salle ou sur le parking les jours de déplacements,
 nous devons nous assurer de la présence de l'entraineur ou du coach avant de déposer notre enfant,
 notre enfant est remis sous notre responsabilité dès l'heure de fin de la séance d'entraînement ou de retour de compétition.
La responsabilité du HBAC – Handball Atlantique Club ne saurait être engagée en dehors de ces dispositions.
Fait à le le

Nous soussignés, M. ou Mme

Signatures des parents ou du Responsable Légal